



## PLUIE-INONDATION

### **Destinataires :**

**Services :** ALIENOR – AOM - ARS NA – ARS 64- Astreinte transport Nouvelle-Aquitaine – Base hélico SC - CAPB- CODIS - Conseil Départemental – COZ – DDETS – DDPP- DDSP – DDTM- DRAAF - DSDEN - EFS- ENEDIS – EPSA - Gendarmerie (CORG) – GRDF – La Poste - Météo France – Orange - Ports – Réseau sport 64 - SAMU Pau – SAMU Bayonne – SNCF COGC – SP Bayonne – SP Oloron - Vinci autoroute

**Communes :** tout le département

**Presse :** AFP – France 3 – France Bleu Béarn – France Bleu Bayonne – Pyrénées presse – Sud-Ouest

**Date :** 07/12/2021

**Heure :** 17h40

**N° :** 1

### **Description de l'évènement :**

Début évènement le mercredi 8 décembre 2021 à 09h00

Fin évènement prévue le jeudi 9 décembre 2021 à 00h00 au moins

### **Qualification de l'évènement**

Risque météorologique à plus de 24 heures d'échéance

### **Evolution prévue**

A partir du milieu de matinée de mercredi un régime d'averses se met en place et impacte les Landes et les Pyrénées-Atlantiques. Ces averses sont soutenues jusqu'à la soirée de mercredi avec une intensité horaire de l'ordre de 5 à 10 mm par endroits et avec des cumuls de précipitations qui viennent s'ajouter à ceux de la nuit précédente.

On peut ainsi attendre 30 à 40 mm/24h d'ici mercredi soir sur une zone s'étendant du Sud des Landes au pays basque en passant par le nord des Pyrénées-Atlantiques avec localement 50 à 70 mm/24h sur cette zone par passage d'averses successifs.

**Conséquences possibles :** De fortes précipitations susceptibles d'affecter les activités humaines sont attendues. Des inondations importantes sont possibles dans les zones habituellement inondables. Des cumuls importants de précipitation sur de courtes durées, peuvent, localement, provoquer des crues inhabituelles de ruisseaux et fossés. Risque de débordement des réseaux d'assainissement. Les conditions de circulation routière peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau secondaire et quelques perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires en dehors du réseau « grandes lignes ». Des coupures d'électricité peuvent se produire. Les zones en sous-sol, notamment les parkings souterrains, peuvent être dangereuses.

**Conseils de comportement :** Je m'éloigne des cours d'eau et des points bas, je rejoins un point haut ou je m'abrite à l'étage. Je ne m'engage pas sur une route immergée, même partiellement. J'évite de me déplacer. Je me tiens informé et je surveille la montée des eaux. Je ne descends pas dans les sous-sols. Je mets mes biens hors d'eau et je localise mon kit d'urgence.

**Pour les maires :** La plus grande vigilance s'impose donc. Veuillez mettre en œuvre, le cas échéant, les mesures de protection des populations adaptées à la situation et aux enjeux locaux et activer les mesures de votre plan communal de sauvegarde.

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de la situation en consultant le site:

[www.meteo.fr](http://www.meteo.fr) ou sur le répondeur Météo-France au 05 67 22 95 00

En cas d'urgence, appelez le permanent SIDPC par le standard de la préfecture: **05.59.98.25.25**

P/Le Préfet,  
Le Permanent SIDPC